

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Rénover-ou-démolir-l-eglise-du>



Rénover ou démolir l'église du village : un maire veut un référendum

- ACTUALITÉS - Actualité locale -

Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2009

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Le maire de la commune de Plounérin (Côtes d'Armor) veut organiser un référendum auprès de ses administrés pour savoir si l'église du village, qui a besoin de coûteuses rénovations, doit être conservée ou carrément démolie.

"Faut-il rénover ou faut-il démolir ?

Cela dépasse le cadre de mon mandat, il est important de consulter la population", dit le maire Pascal Vieilleville, communiste, pour expliquer sa démarche.

"La consultation des 750 habitants pourrait se tenir "fin de l'année ou début de l'année prochaine", a-t-il poursuivi.

Les rénovations du monument, érigé à la fin du XIXe et qui n'est plus utilisé depuis quatre ans, ont été évaluées à "3 millions d'euros", somme qui pourrait être financée à 50% par des subventions extérieures. Mais les 1,5 million d'euros restants "signifient un endettement sur 30 ou 50 ans" pour cette commune dotée d'un budget annuel d'environ 600.000 euros.

"Les problèmes de cette église sont apparus dès 1920, avec des erreurs dans la conception, et chaque conseil municipal a dû depuis cette époque se pencher sur le problème", a-t-il encore expliqué.

Depuis le début de son mandat, en 2001, 200.000 euros ont déjà été dépensés en travaux et en études pour cette église, qui n'est "ni classée, ni inscrite aux monuments historiques", précise-t-il.

Quant aux fidèles, ils utilisent depuis plusieurs années une autre chapelle dans le bourg, a-t-il encore précisé.

Si le maire n'a pas encore chiffré le montant d'une démolition, il sait qu'elle pourrait aussi "coûter cher", d'autant que l'église se trouve en plein milieu du cimetière.

Source AFP 28.08.09